

UNE JOURNÉE MOUVEMENTÉE AU PALAIS DE JUSTICE : L'AFFAIRE TURMEL, L'AFFAIRE MONIER

# EXCELSIOR

Huitième année. — N° 2.510. — 10 centimes.

"Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport." — NAPOLEON.

Samedi  
29  
SEPTEMBRE  
1917

RÉDACTION : 20, rue d'Enghien, Paris  
Téléphone : Gutenberg 0273 - 0275 - 15.00  
ADMINISTRATION : 88, av. de Champs-Élysées  
:: : Téléphone : Wagram 57.44 et 57.45 :: :  
Adresse télégraphique : EXCEL-PARIS  
TARIF DES ABONNEMENTS :  
France... 3 mois, 10 fr.; 6 mois, 18 fr.; 1 an, 35 fr.  
Etranger... 3 mois, 20 fr.; 6 mois, 36 fr.; 1 an, 70 fr.  
PUBLICITÉ : 11, B<sup>e</sup> des Italiens. Tél. : Cent. 80-88  
:: PIERRE LAFITTE, FONDATEUR ::

## LA DEUXIÈME PHASE DE LA BATAILLE A L'EST D'YPRÉS



BLESSÉ ALLEMAND PORTÉ PAR QUATRE ÉCOSSAIS



UN MAJOR ALLEMAND SOIGNE UN BLESSED PRISONNIER



VUE DU CHAMP DE BATAILLE, VERS MENIN, SUR LA ROUTE

La deuxième phase de la bataille engagée le 20 septembre à l'est d'Ypres, par les troupes britanniques, vient de se terminer par l'échec sanglant des contre-attaques allemandes. A huit reprises, en effet, l'ennemi a tenté de reconquérir les importantes positions

NOUVELLEMENT CONQUISE PAR LES TROUPES BRITANNIQUES

qu'il avait perdues. Tous ses efforts sont restés vains et les Anglais ont pu même rectifier leurs lignes en enlevant des points d'appui isolés, au sud de Tower-Hamlet et du bois du Polygone, cependant que le duel d'artillerie se poursuivait avec violence.

## EN CE MOMENT SE DECIDE A PETROGRAD L'AVENIR DE LA RUSSIE REVOLUTIONNAIRE

L'assemblée démocratique, convoquée sur l'initiative du Soviet, a tenu, jeudi, sa séance d'ouverture.

A supposer que Kerensky ne puisse conserver le pouvoir et qu'un gouvernement socialiste le renverse, M. Tchernof affirme que la Russie n'accepterait pas une paix séparée.

PETROGRAD, 28 septembre. — Hier après-midi, à cinq heures, dans la salle du Grand Théâtre Dramatique municipal, tendue de couleur rouge, s'est ouverte la conférence démocratique en présence de 1.200 délégués arrivés de toutes les parties de la Russie.

On sait que cette conférence a été convoquée par le Soviet à la suite de l'affaire Kornilov. C'est la troisième assemblée que tiennent, depuis moins de quatre mois, les organisations révolutionnaires.

La fréquence de ces réunions et le caractère même de leurs débats qui, après une longue suite de discours, n'aboutissent qu'à des résolutions plus théoriques que pratiques, et surtout peu suivies d'effets, enlèveraient d'avance une partie de son intérêt à la nouvelle conférence démocratique, si celle-ci ne devait traiter une question de politique intérieure des plus importantes dans les moments actuels.

La crise ministérielle que le mouvement Kornilov a amenée n'a pas été depuis lors qu'une solution provisoire.

De nouvelles démissions ont encore dégarni le cabinet qui ne présente plus aujourd'hui qu'une forme réduite.

La conférence démocratique doit précisément se prononcer sur sa reconstitution et décider si l'on a lieu de laisser en fonctions un ministère de coalition ou de faire entièrement passer le pouvoir aux mains des socialistes.

Deux voies tout récents et contradictoires,

Plusieurs membres du corps diplomatique étaient dans deux loges mises à leur disposition par le comité d'organisation.

Ce comité, composé en majorité de maximalistes, avait décidé tout d'abord de ne



M. TERESTCHENKO  
ministre russe des Affaires étrangères

pas admettre les diplomates à la réunion, considérant qu'elle n'aurait pas le caractère d'une conférence d'Etat. Puis il est revenu sur sa décision.

C'est M. Tchcheidze, président du comité central exécutif du Soviet, qui déclara la conférence ouverte et prononça le discours d'inauguration.

Il expliqua les motifs de la convocation de la conférence, notamment la situation extrêmement grave du pays, la nécessité urgente de la constitution d'un pouvoir révolutionnaire responsable devant tous les éléments sur lesquels il pourrait s'appuyer.

M. Avksentief, président du conseil des délégués des paysans, dit à son tour que le moment est venu où la démocratie doit recueillir toute sa sagesse politique pour sauver les conquêtes de la révolution menacées par une catastrophe irréparable si elle n'est pas conjurée maintenant.

### M. Terestchenko ne démissionne pas

M. Terestchenko, ministre des Affaires étrangères de Russie, fait démentir catégoriquement qu'il ait donné sa démission ou qu'il ait l'intention de la donner. En accord intime avec M. Kerensky, il reste comme lui fidèle à l'idée d'un ministère de concentration orienté vers les éléments sains et modérés du peuple russe. Cependant, ayant de procéder à la formation de ce ministère, M. Kerensky et ses amis attendent les résultats de la conférence démocratique convoquée par le Soviet et qui vient de s'ouvrir à Petrograd.

A cette conférence, qui sera le théâtre d'une lutte peut-être décisive entre les deux tendances de la révolution, M. Tchernof et ses partisans feront tous leurs efforts pour écarter Kerensky afin de constituer un gouvernement entièrement socialiste où les maximalistes domineront.

M. Tchernof se déjoue cependant de nourrir, en cas de succès, des projets de paix séparée.

M. AVKSENTIEF  
président du conseil des délégués  
des paysans

Un du Soviet de Petrograd, l'autre du Comité central des Soviets, ont repoussé et admis respectivement la collaboration des partis socialistes avec les partis bourgeois.

On peut donc prévoir qu'une résolution définitive sera prise par la conférence. On croit que les socialistes auront la majorité dans le cabinet.

La conférence peut donc amener une nouvelle étape dans le gouvernement de la nation et un changement dans la position des partis.

Tout le gouvernement provisoire, avec M. Kerensky en tête, a assisté à la première séance, dans la loge impériale.

## L'Allemagne dément qu'elle ait remis une « note verbale » sur la Belgique

Ce nouvel imbroglio semble marquer un recul du chancelier devant les protestations des pangermanistes.

Quel est ce nouvel imbroglio ? Le gouvernement impérial a fait démentir hier qu'il eût été remis au nonce, à Munich, une « note verbale » exposant les conditions qu'il met à l'évacuation de la Belgique. La question est de savoir d'abord sur quoi portait ce démenti, et ensuite à quoi il tend.

Le gouvernement impérial veut-il dire littéralement qu'il n'a jamais envoyé aucun papier à Munich ? On sait, en effet, que, par une bizarrerie du langage diplomatique, une note verbale est, en réalité, une note écrite. Il est donc possible que le représentant de l'Allemagne se soit contenté d'informer oralement le nonce du point de vue de son gouvernement sur la question belge, sans laisser de document entre ses mains. L'Allemagne affectionne ce genre d'informations verbales qui ne laissent pas de traces. Il y a un précédent fameux dans la visite que fit M. de Schenck au Quai d'Orsay un certain jour de juillet 1914.

Le démenti allemand porterait, dans cette hypothèse, sur une question de forme.

On doit remarquer, en effet, que les journaux allemands arrivés hier à Berne ne mentionnaient pas, au sujet de la Belgique, les conditions du chancelier telles qu'elles ont été publiées en France. La seule pièce de preuve allemande que l'on possède est le communiqué de l'agence Wolff, que nous avons donné. Ce communiqué, qui avait les allures d'une note officielle, confirmait, sur le fond, en termes à peine

differents, ce qu'avait dit la presse française des intentions de l'Allemagne, non seulement, par exemple, à propos de la séparation administrative de la Flandre et de la Wallonie, mais encore au sujet des garanties exigées par Berlin pour admettre la « sincérité » de la neutralité belge.

Mais il importe de rechercher si le gouvernement impérial n'a pas eu un autre dessin. L'obscurité même de sa rectification donne à penser que, peu satisfait de l'impression produite tant à l'intérieur qu'au dehors par son projet de règlement de la question belge, il aurait cherché à revenir en arrière et à se dégager.

La rumeur d'après laquelle il songeait à renoncer à la Belgique, même à des conditions inacceptables pour l'Entente, a déterminé en effet une nouvelle levée de boucliers des pangermanistes.

Le chancelier a-t-il reculé devant l'opposition du parti annexionniste, dont l'amiral Tirpitz vient d'exprimer les idées dans une réunion de la ligue de la « Patrie allemande » ? Cette opposition est soutenue par Hindenburg et par Ludendorff. Les engagements que le docteur Michaelis a pris envers l'état-major rendent vraisemblable qu'il ait cédé aux militaires, auxquels il doit son poste.

En tout cas, il sera évident que l'Allemagne ne peut se résoudre à jouer franc jeu. Elle entame bien mal ses tractations pour la paix, et ce ne sont pas de pareils procédés qui donneront aux Alliés cette confiance que le président Wilson exige comme une condition essentielle. Nous verrons aussi comment le Reichstag s'accommodera de toutes ces déformations de sa motion de paix.

Jacques BAINVILLE.

EXCELSIOR

## LES AMIS DU PRÉSIDENT MONIER TROUVENT RÉPONSE A TOUTES LES ATTAQUES

Ce qu'ils disent à propos de Bolo pacha, de Rosenberg, de Margulies, etc.

Quant au président lui-même, il observe la plus complète réserve en attendant le retour de M. le procureur général Bulot.

Nous avons annoncé hier que M. le ministre de la Justice, d'accord avec ses collègues du cabinet, avait décidé d'inviter le procureur général près la cour de cassation à informer en vue de renvoyer M. Monier devant le conseil supérieur de la magistrature pour imprudences et fautes professionnelles.

M. le premier président se retranche naturellement dans le mutisme le plus complet et nous avons publié, hier, la note par laquelle il déclarait, à son grand regret, ne pouvoir s'expliquer que devant ses pairs.

Nous pouvons cependant trouver un aperçu de la défense de M. Monier dans la conversation qu'eut un de ses intimes avec un rédacteur du *Petit Parisien*.

Cet ami des bons et des mauvais jours s'indigne de la calomnie qui s'acharne sur celui qu'il considère comme un magistrat ayant toujours fait tout son devoir.

Sur le chapitre des relations amicales entretenues par M. Monier avec Bolo pacha, l'ami s'explique ainsi :

— M. Monier connaissait Bolo bien avant la guerre et il a mis tout en œuvre pour tirer au clair ce qui, dans le passé de cet homme, pouvait paraître suspect.

— Dans ces conditions, le président ne pouvait que continuer à accorder sa confiance à cet homme. Sans doute il n'hésita point à lui donner parfois des conseils ; même il annota de sa main certains contrats que lui avait soumis Bolo ; mais, en rétore, au tribunal, combien de fois avait-il agi de même pour des plaidoiries !

— C'est tout, sauf cependant l'apport d'un contrat signé à l'insu du magistrat, obtenu sans son consentement par l'entremise de Bolo, et qui devait, après sa retraite, le faire entrer dans le conseil d'administration d'une importante et très honorable société. Le président n'a même pas pris garde à ce contrat.

Passant ensuite aux rumeurs suivant lesquelles M. Monier serait convaincu d'avoir favorisé les affaires Rosenberg, Margulies, etc., le défenseur du président déclie que ce soit de prouver l'intervention de M. Avksentief, président du conseil des délégués des paysans, dit à son tour que le moment est venu où la démocratie doit recueillir toute sa sagesse politique pour sauver les conquêtes de la révolution menacées par une catastrophe irréparable si elle n'est pas conjurée maintenant.

— S'il est actionnaire de certaines affaires, il l'est de ses deniers personnels.

Tel est le résumé de la défense que, d'après ses amis, M. le président Monier présentera devant le conseil supérieur de la magistrature.

Le conseil supérieur de la magistrature

La cour de cassation, en vertu de l'article 13 de la loi de 1883, constitue le conseil supérieur de la magistrature. Elle ne peut statuer en cette qualité que toutes chambres réunies. Le procureur général près la cour de cassation représente le gouvernement devant le conseil supérieur.

La compétence particulière du conseil supérieur de la magistrature est déterminée par l'article 14, paragraphe 1, de la loi du 30 août 1883. Elle s'étend aux premiers présidents, présidents de chambre, conseillers de la cour de cassation et de la cour d'appel, présidents, vice-présidents et juges suppléants de première instance et de paix. Le pouvoir disciplinaire conféré à la cour de cassation s'exerce, comme on le voit, sur ses propres membres et sur tous les magistrats qui composent les cours d'appel et les tribunaux inférieurs.

Attendu que, par les journaux de ce matin, M. Turmel et son défenseur ont appris que M. Gilbert entendait ne pas même répondre à la forme légale à ladite requête, ne rendre aucune ordonnance et passer outre ;

Attendu que ces faits constituent le déni de fait sommaire à la partie civile des références — et la commission civile des références — fait sommaire à M. Gilbert de rendre une ordonnance pour répondre à ses conclusions.

Malgré les démarches répétées de M. Bonzon auprès du président du tribunal pour obtenir la désignation d'un huissier, M. Servin lui déclara ne pouvoir y faire droit.

M. Jacques Bonzon s'est immédiatement rendu à la chancellerie pour protester auprès du garde des Sceaux, tandis que M. Turmel menaçait M. Gilbert d'une interpellation pour entraves apportées à l'instruction.

En vertu de l'article 506 du code de procédure civile, les juges peuvent être pris à partie, s'il y a déni de justice, c'est-à-dire si les juges refusent de répondre à des requêtes.

C'est assez fréquemment que des prises à partie ont été signifiées, mais, dans les années judiciaires, on constate que depuis 1896 jamais aucune d'elles n'a abouti.

Dans la matinée, M. Gilbert avait entendu comme témoin un huissier de la Chambre qui lui a répété un propos d'après lequel M. Turmel aurait déclaré, au début de l'enquête officielle de la questeur, que l'enveloppe contenait 25.000 francs.

Attendu que ces faits constituent le déni de fait sommaire à la partie civile des références — et la commission civile des références — fait sommaire à M. Gilbert de rendre une ordonnance pour répondre à ses conclusions.

En vertu de l'article 506 du code de procédure civile, les juges peuvent être pris à partie, s'il y a déni de justice, c'est-à-dire si les juges refusent de répondre à des requêtes.

Malgré les démarches répétées de M. Bonzon auprès du président du tribunal pour obtenir la désignation d'un huissier, M. Servin lui déclara ne pouvoir y faire droit.

M. Jacques Bonzon s'est immédiatement rendu à la chancellerie pour protester auprès du garde des Sceaux, tandis que M. Turmel menaçait M. Gilbert d'une interpellation pour entraves apportées à l'instruction.

En vertu de l'article 506 du code de procédure civile, les juges peuvent être pris à partie, s'il y a déni de justice, c'est-à-dire si les juges refusent de répondre à des requêtes.

C'est assez fréquemment que des prises à partie ont été signifiées, mais, dans les années judiciaires, on constate que depuis 1896 jamais aucune d'elles n'a abouti.

Dans la matinée, M. Gilbert avait entendu comme témoin un huissier de la Chambre qui lui a répété un propos d'après lequel M. Turmel aurait déclaré, au début de l'enquête officielle de la questeur, que l'enveloppe contenait 25.000 francs.

Attendu que ces faits constituent le déni de fait sommaire à la partie civile des références — et la commission civile des références — fait sommaire à M. Gilbert de rendre une ordonnance pour répondre à ses conclusions.

En vertu de l'article 506 du code de procédure civile, les juges peuvent être pris à partie, s'il y a déni de justice, c'est-à-dire si les juges refusent de répondre à des requêtes.

Malgré les démarches répétées de M. Bonzon auprès du président du tribunal pour obtenir la désignation d'un huissier, M. Servin lui déclara ne pouvoir y faire droit.

M. Jacques Bonzon s'est immédiatement rendu à la chancellerie pour protester auprès du garde des Sceaux, tandis que M. Turmel menaçait M. Gilbert d'une interpellation pour entraves apportées à l'instruction.

En vertu de l'article 506 du code de procédure civile, les juges peuvent être pris à partie, s'il y a déni de justice, c'est-à-dire si les juges refusent de répondre à des requêtes.

C'est assez fréquemment que des prises à partie ont été signifiées, mais, dans les années judiciaires, on constate que depuis 1896 jamais aucune d'elles n'a abouti.

Dans la matinée, M. Gilbert avait entendu comme témoin un huissier de la Chambre qui lui a répété un propos d'après lequel M. Turmel aurait déclaré, au début de l'enquête officielle de la questeur, que l'enveloppe contenait 25.000 francs.

Attendu que ces faits constituent le déni de fait sommaire à la partie civile des références — et la commission civile des références — fait sommaire à M. Gilbert de rendre une ordonnance pour répondre à ses conclusions.

En vertu de l'article 506 du code de procédure civile, les juges peuvent être pris à partie, s'il y a déni de justice, c'est-à-dire si les juges refusent de répondre à des requêtes.

Malgré les démarches répétées de M. Bonzon auprès du président du tribunal pour obtenir la désignation d'un huissier, M. Servin lui déclara ne pouvoir y faire droit.

M. Jacques Bonzon s'est immédiatement rendu à la chancellerie pour protester auprès du garde des Sceaux, tandis que M. Turmel menaçait M. Gilbert d'une interpellation pour entraves apportées à l'instruction.

En vertu de l'article 506 du code de procédure civile, les juges peuvent être pris à partie, s'il y a déni de justice, c'est-à-dire si les juges refusent de répondre à des requêtes.

C'est assez fréquemment que des prises à partie ont été signifiées, mais, dans les années judiciaires, on constate que depuis 1896 jamais aucune d'elles n'a abouti.

Dans la matinée, M. Gilbert avait entendu comme témoin un huissier de la Chambre qui lui a répété un propos d'après lequel M. Turmel aurait déclaré, au début de l'enquête officielle de la questeur, que l'enveloppe contenait 25.000 francs.

Attendu que ces faits constituent le déni de fait sommaire à la partie civile des références — et la commission civile des références — fait sommaire à M. Gilbert de rendre une ordonnance pour répondre à ses conclusions.

En vertu de l'article 506 du code de procédure civile, les juges peuvent être pris à partie, s'il y a déni de justice, c'est-à-dire si les juges refusent de répondre à des requêtes.

Malgré les démarches répétées de M. Bonzon auprès du président du tribunal pour obtenir la désignation d'un huissier, M. Servin lui déclara ne pouvoir y faire droit.

M. Jacques Bonzon s'est immédiatement rendu à la chancellerie pour protester auprès du garde des Sceaux, tandis que M. Turmel menaçait M. Gilbert d'une interpellation pour entraves apportées à l'instruction.

En vertu de l'article 506 du code de procédure civile, les juges peuvent être pris à partie, s'il y a déni de justice,

## L'ENNEMI

PAR

ÉDOUARD SERPETTE

Voici ma dernière lettre : elle vous est destinée, Marie-Anne. Elle vous tera ma pensée au moment de mourir, ma pensée toute pleine de vous, empoisonnée par votre souvenir.

Je viens de rentrer de permission, de cette permission que j'ai réduite à quelques heures à peine, tant il était douloureux de me retrouver seul partout où nous avions été. Je me vous en veux point de m'avoir abandonné, d'avoir emmené les enfants, nos enfants ; sans doute n'ajoutez pas sur moi de me protéger contre l'absence, nous protéger, eux, vous et moi. Il n'est pas nécessaire que je sache ; je suis parti, l'autre jour, sans vouloir savoir ; il me suffit d'imager : un autre, que je n'ai pas à juger, puisque vous l'avez élu, s'est présenté, qui vous a poussé à vous enfuir. Votre intérêt n'était pas en jeu ; votre sentiment, peut-être — mille soudres puissances auxquelles vous ne commandez point, certainement.

J'ai beaucoup réfléchi à ces choses, Marie-Anne, avant de m'arrêter à une fin qui surviendra tout à l'heure. Je serais auprès de vous, je pourrais m'attacher à vous reprendre : je suis sûr que vous comprendriez votre égarement. Mais que faire d'ici, loin, sans cette possibilité pour vous de venir vous réfugier en moi au moindre trouble, de vous blottir, toute petite, et de vous sentir vraiment garantie contre vous-même ? Comment, soldats, pouvons-nous nous défendre de cet ennemi de nos foyers, l'éloigner ? Comment en triompher si vous, qui restez, ne nous aidez pas ? Mais sans doute aurais-je dû vous instruire, vous faire confiance ; or j'ai commis cette folie de me croire assez fort, tout seul ; j'ai prétendu vous posséder complètement, absolument ; j'ai osé imaginer vous connaître, comme si, tout au fond, on pouvait jamais avoir la vanité de cette pénétration totale, même pour l'être le plus cher...

Pourtant, Marie-Anne, tu m'as aimé, toi, farouchement ; et tu ne sens plus rien de cet amour. Pour moi, vois-tu, parce que ma foi en toi a été déçue, de manière irrémédiable, je ne peux plus vivre. Peut-être, si j'avais, au lieu de sentimentalité, parfois au lieu de mysticisme, employé plus de rudesse, presque de la brutalité, peut-être rien ne serait-il arrivé. Mais ce n'est point là ma nature et trois années de guerre ne l'ont point modifiée. Il me répugnerait d'ailleurs de me voir jouer au bouffon ; je préfère être vrai, dussé-je en souffrir mortellement.

Depuis ces quelques jours que j'achève de passer au milieu de mes hommes au repos, j'ai fait de sérieux retours sur moi-même : j'accuse de vilenies insignes tous ceux-là, de l'arrière, qui me semblaient n'avoir qu'un appétit : joutir. Je me suis rendu compte : s'ils sont « décalés », nous le sommes aussi, terriblement ; et si nous valons un peu du point de vue héroïque, ils ne peuvent pas comprendre. Toi non plus, Marie-Anne, tu ne peux pas comprendre. Je souhaite, oh ! du fond du cœur, que tu ne comprennes jamais : tu y perdras l'équilibre que tu dois avoir, puisque tu t'y complais, maintenant.

Tout à l'heure, je monterai aux lignes ; cette nuit, il faut que j'aille connaître de la position du bataillon ; je ferai moi-même cette observation des réseaux et des postes avancés. Si vous recevez cette lettre, vous saurez que la fortune ne m'a pas servi. Ce ne sera pas du désespoir, oh ! non, ce serait imbécile. Ce ne sera pas du sacrifice à quelque tabou mystérieux. Ce sera mieux et plus intime : la satisfaction de ma conscience, que j'ai développée aussi pleinement que je l'ai pu. Mais je veux que vous ne conserviez aucune tristesse ; je ne vous garde aucune haine. J'ai réussi même à tuer le souvenir des heures, passées dans notre chez-nous vide ; je ne me souviens plus que des moments de définitive harmonie que nous avons partagés dans notre amour. J'y crois toujours, et je pense comme je penserai — ça, je te le promets — à la dernière heure : elle m'a donné une douleur bien profonde dont je meurs, mais je la bénis, cette douleur, puisqu'elle vient d'elle, et qu'elle est encore de l'amour, son amour...

Edouard SERPETTE.

## Grand débat, à la Chambre, sur le ravitaillement

Le grand débat annoncé sur le ravitaillement s'est ouvert hier, à la Chambre, par trois discours de MM. Victor Boret, Rontin et Abel Lefèvre, qui interpellent, sur cette importante question, M. Maurice Long, le successeur de M. Viollette au « carrefour des difficultés ».

La discussion fut intéressante ; M. Victor Boret, qui est l'auteur de plusieurs rapports très documentés sur la question du blé et des céréales, apporta à la tribune des précisions qui montrent la gravité du problème. L'utilisation des grains secondaires et le blutage à 85/0 sont impopulaires. Le pain à 85 a été un pain de fortune, qui nous a permis de faire la soudure. Mais certains minotiers ont mêlé à la farine toutes sortes de produits, certains boulangeries l'ont tamisée, d'autre part, pour en faire des biscuits, fabriquant le pain ordinaire avec les résidus. Il faut donc abandonner le pain à 85, cela d'autant plus qu'on le gaspille chaque jour davantage.

M. Victor Boret s'est montré hostile au carnet de pain, qui ne fera réaliser aucune économie et exigera une comptabilité compliquée.

Le ministre du Ravitaillement répondra aujourd'hui à ces interpellations.

BÉNÉDICTINE "la GRANDE LIQUEUR FRANÇAISE"  
TONIQUE-DIGESTIVE

5 HEURES  
DU MATIN5 HEURES  
DU MATIN5 HEURES  
DU MATINUN COMPLÔT ALLEMAND  
DÉJOUÉ AUX ÉTATS-UNIS

On arrête à New-York plus de cent Allemands qui avaient projeté de faire sauter des usines.

NEW-YORK, 28 septembre. — L'arrestation, hier, de plus de 100 Allemands dans la ville de New-York, a fait avorter le complot ourdi par des agents de l'ennemi dans les pays neutres et ayant pour but de faire sauter les fabriques de munitions et les arsenaux nationaux des Etats-Unis et de se livrer, sur une grande échelle, au sabotage des chantiers et ateliers de construction de machines de guerre.

Presque toutes les arrestations ont été suivies de perquisitions qui ont amené la découverte d'une grande quantité de « carbure pulvérisé », dont une très petite quantité suffit pour mettre hors de service le mécanisme délicat utilisé dans l'outilage des fabriques de munitions.

La découverte du complot remonte à plusieurs mois déjà.

L'arrestation, en Norvège, d'un agent allemand ayant en sa possession des crayons explosifs et d'autres, munis d'une tige de carbure à la place de plombs de graphite, avait permis de recueillir de précieuses informations. Cet agent avoua avoir expédié à des mécaniciens allemands, dans les pays en guerre avec l'Allemagne, une certaine quantité de ce carbure.

Un communiqué officiel annonce que le département de la marine, conjointement avec les services de la police secrète, surveillait depuis plusieurs mois un assez grand nombre de sujets d'origine ennemie, dont l'arrestation vient d'être effectuée.

Nombre de ces agents étaient employés dans les fabriques de munitions et fréquentaient assidûment les zones prohibées par le gouvernement.

Un communiqué spécial à la presse demande aux journaux de s'abstenir soigneusement d'indiquer l'adresse des fabriques et des chantiers où ont eu lieu les arrestations.

M. Painlevé confère  
avec M. Lloyd George

Leur entretien a fait ressortir l'entente parfaite de la France et de l'Angleterre.

On nous communique la note suivante :

M. Painlevé, président du conseil, ministre de la Guerre, accompagné du major général Foch, a rencontré mardi, à 7 heures du matin, à Boulogne-sur-Mer, M. Lloyd George qu'accompagnait le général Robert, chef d'état-major général.

L'entrevue, qui a porté sur la situation militaire, a fait ressortir l'entente parfaite des deux gouvernements.

Un anarchiste décoré  
de la croix de guerre

M. Louis Maitrejean, un des héros de l'affaire Bonnot, vient de recevoir la croix de guerre.

Aujourd'hui que l'ancien anarchiste, revenu à des idées plus saines, fait admirablement son devoir et qu'il a été blessé trois fois.

Honneur à un brave revenu dans le droit chemin après le détour.

Vives actions d'artillerie sur la rive droite de la Meuse, en particulier dans la région de la côte 344.

AVIATION. — Malgré les conditions atmosphériques défavorables, nos escadrilles de bombardement ont, au cours de la nuit, copieusement arrosé de projectiles les terrains d'aviation de Marville et de Mars-la-Tour, les gares de Brieulles, Fléville et Romagne-sous-les-Côtes, les cantonnements des Peuvillers et de Sivry-sur-Meuse. Tous les objectifs ont été atteints.

23 HEURES. — Rien à signaler, en dehors d'une assez grande activité d'artillerie sur la rive droite de la Meuse, dans la région de Beaumont.

Front britannique

13 HEURES. — Une nouvelle contre-attaque ennemie sur nos positions de Zonnebeke a été brisée, hier soir, par nos feux d'artillerie, d'infanterie et de mitrailleuses. Nous avons enlevé, au sud de Tower-Hamlet et du bois du Polygone, des points d'appui isolés où des groupes ennemis tenaient encore à proximité de nos nouvelles positions.

Un coup de main effectué avec succès, la nuit dernière, au sud-ouest de Cherasby, nous a permis de tuer ou de capturer un certain nombre d'Allemands sans subir nous-mêmes aucune perte.

Grande activité de l'artillerie ennemie, au cours de la nuit, au sud de Lens.

Activité des deux artilleries sur le front de bataille.

21 HEURES 10. — L'ennemi n'a pas renouvelé ses contre-attaques, et les actions d'infanterie se sont bornées aujourd'hui sur le front de bataille à des engagements de patrouilles ou de petites formations au cours desquelles nous avons fait plus de cent prisonniers.

Un fort détachement qui tentait ce matin d'aborder nos lignes à l'est du bois du Polygone a été pris sous nos feux d'artillerie, d'infanterie et de mitrailleuses. Tous les assaillants ont été tués ou faits prisonniers. Un de nos groupes de mitrailleurs a surpris dans la nuit un détachement de mitrailleurs allemands ; il a tué ou capturé la majeure partie des hommes et ramené leurs pièces.

Notre artillerie, qui a montré de l'activité dans la zone de bataille, a bombardé avec succès des formations d'infanterie ennemie.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

Les opérations aériennes ont été encore entravées hier par un épais brouillard. Nos appareils d'artillerie ont continué leur travail ; de nombreuses reconnaissances ont été effectuées et nous avons pu prendre un grand nombre de clichés.

Des bombes ont été jetées, au cours de la journée, sur les champs d'aviation de Carnières, Saint-Denis-Westrem et Gon-

EXCELSIOR

## DERNIÈRE HEURE

M. MICHAELIS A PARLÉ HIER  
A LA COMMISSION DU REICHSTAG

« Je dois renoncer, pour le moment, a-t-il déclaré, à préciser nos buts de guerre et à nommer nos négociateurs »

Von Kuhlmann, prenant la parole après le chancelier, a avoué que la réponse allemande à Benoît XV avait bien été suivie d'une note verbale

BALE, 28 septembre. — La grande commission du Reichstag a commencé aujourd'hui la discussion des questions de politique étrangère.

La commission a commencé par la discussion de la réponse à la note pontificale ; elle a discuté ensuite la question belge en séance secrète.

Le chancelier a pris le premier la parole au milieu de l'attention générale pour faire un rapport sur la situation politique générale.

Il a parlé d'abord des relations satisfaisantes de l'Allemagne avec les neutres qui, malgré les grands efforts de la presse ennemie pour les envenimer, n'ont pas pu être troublées.

« Les difficultés financières et économiques de la France, a-t-il dit, vont en augmentant. La misère économique et toutes ses conséquences sur la politique intérieure se font sentir encore plus vivement en Italie. »

En Angleterre, la guerre sous-marine exerce son influence d'une manière certaine, inexorable.

« La seule illusion trompeuse de voir l'Allemagne se diviser pousse encore aujourd'hui les hommes d'Etat britanniques à maintenir et à annoncer des buts de guerre qui ne sont nullement en rapport avec la situation politique et économique en Allemagne. »

## A bien eu une note verbale

ZURICH, 28 septembre. — A la grande commission du Reichstag, M. von Kuhlmann, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, a pris la parole après le docteur Michaelis et a déclaré que la remise de la réponse du gouvernement allemand à la note du pape avait été accompagnée de remarques verbales. (Radio.)

La réponse de l'Allemagne, déclare-t-il, n'apporte aucun éclaircissement à l'état de choses actuel.

PETROGRAD, 28 septembre. — Le ministre des Affaires étrangères, M. Terestchenko, a reçu aujourd'hui les représentants de la presse, auxquels il a fait connaître son sentiment sur la réponse des empêtres centraux à la note pontificale.

Après avoir constaté que le gouvernement de Berlin, contrairement à la résolution du Reichstag, ne renonce pas à la paix allemande, le ministre des Affaires étrangères russe fut approuvée par ses amis et ses alliés.

« Elle mit visiblement dans l'embarras la plupart de nos ennemis ; on comprend difficilement comment ceux qui connaissent la situation internationale et les usages internationaux purent jamais se figurer qu'il nous serait possible de donner, dans une déclaration publique unilatérale, la solution de questions si complexes et si importantes, qui se rattachent à la question générale des conditions de paix, qui ne peuvent s'en séparer et qui ne pourront être discutées que lors des négociations de paix. »

« Une telle déclaration serait toute à notre désavantage ; elle ne pourrait actuellement que compliquer le problème et nuire aux intérêts de l'Allemagne ; elle nous rapprocherait nullement de la paix ; elle aurait,

» En Russie se vit une crise économique ; les moyens de transports, entre autres, n'y répondent nullement aux exigences du précédent.

« A propos de la note pontificale, le chancelier a déclaré que la réponse de l'Allemagne fut approuvée par ses amis et ses alliés.

« En Russie, les réponses allemandes n'apportent aucun éclaircissement à l'état de choses actuel. »

« Les buts de guerre communs que poursuivent les Alliés ont été nettement formulés dans la réponse du président Wilson à la note de paix. »

« En somme, les réponses allemandes n'apportent aucun éclaircissement à l'état de choses actuel. »

« Les buts de guerre communs que poursuivent les Alliés ont été nettement formulés dans la réponse du président Wilson à la note de paix. »

« En somme, les réponses allemandes n'apportent aucun éclaircissement à l'état de choses actuel. »

« Les buts de guerre communs que poursuivent les Alliés ont été nettement formulés dans la réponse du président Wilson à la note de paix. »

« En somme, les réponses allemandes n'apportent aucun éclaircissement à l'état de choses actuel. »

« Les buts de guerre communs que poursuivent les Alliés ont été nettement formulés dans la réponse du président Wilson à la note de paix. »

« En somme, les réponses allemandes n'apportent aucun éclaircissement à l'état de choses actuel. »

« Les buts de guerre communs que poursuivent les Alliés ont été nettement formulés dans la réponse du président Wilson à la note de paix. »

« En somme, les réponses allemandes n'apportent aucun éclaircissement à l'état de choses actuel. »

« Les buts de guerre communs que poursuivent les Alliés ont été nettement formulés dans la réponse du président Wilson à la note de paix. »

« En somme, les réponses allemandes n'apportent aucun éclaircissement à l'état de choses actuel. »

« Les buts de guerre communs que poursuivent les Alliés ont été nettement formulés dans la réponse du président Wilson à la note de paix. »

« En somme, les réponses allemandes n'apportent aucun éclaircissement à l'état de choses actuel. »

« Les buts de guerre communs que poursuivent les Alliés ont été nettement formulés dans la réponse du président Wilson à la note de paix. »

« En somme, les réponses allemandes n'apportent aucun éclaircissement à l'état de choses actuel. »

« Les buts de guerre communs que poursuivent les Alliés ont été nettement formulés dans la réponse du président Wilson à la note de paix. »

« En somme, les réponses allemandes n'apportent aucun éclaircissement à l'état de choses actuel. »

« Les buts de guerre communs que poursuivent les Alliés ont été nettement formulés dans la réponse du président Wilson à la note de paix. »

« En somme, les réponses allemandes n'apportent aucun éclaircissement à l'état de choses actuel. »

« Les buts de guerre communs que poursuivent les Alliés ont été nettement formulés dans la réponse du président Wilson à la

## LES COURS

— S. M. la reine d'Espagne s'est rendue, à Saint-Sébastien, à un grand déjeuner offert par la duchesse de Medinaelli et la duchesse de Altaga.

Les autres convives étaient : duc et duchesse de Montellano, duc et duchesse de La Victoria, duchesse de San Carlos, prince de Beauvau-Craon, attaché en mission à l'ambassade de France ; M. de Perez de Guzman.

## CORPS DIPLOMATIQUE

— Le prince Borghese, conseiller de l'ambassade d'Italie à Londres, a donné un dîner en l'honneur du capitaine marquis Giulio Laurenti, de l'aviation italienne — qui vient d'accomplir de Turin à Londres le raid aérien dont nous avons parlé.

## INFORMATIONS

— Le duc d'Albe, le duc de Bronte et le duc de La Roca sont en ce moment à Paris.

## MARIAGES

— En l'église Notre-Dame-de-France, à Londres, a été bénie hier le mariage de Mlle Elisabeth de La Panouse, fille du général vicomte de La Panouse, attaché militaire à l'ambassade de France en Angleterre, et de la vicomtesse, née de Wendel, avec le comte Alphonse de La Bourdonnaye, capitaine d'infanterie, fils du marquis de La Bourdonnaye, décédé, et de la marquise de La Bourdonnaye. Les témoins de la mariée étaient : S. Exc. M. Cambon, ambassadeur de France à Londres, et M. de Fleuriau, conseiller de l'ambassade. Ceux du marié : le colonel Faljade et le comte de Montholon.

Le mariage civil avait eu lieu l'avant-veille, en l'hôtel de l'ambassade. M. Khan, consul général de France, procéda à la cérémonie.

On y remarquait : vicomte, vicomtesse de La Panouse, Mlle de La Panouse, M. Arthur de La Panouse, M. Humbert de Wendel, marquis de La Bourdonnaye, comtesse de Montholon, comte, comtesse de Kergorlay, comte de Noailles, comte de Douville-Maillieu, comte d'Eril, vicomte de Ribes, général et Mme Lake, comte P. de Barante, contre-amiral baron Mercier de Lostende, MM. de La Chaussée, Roger Cambon, de la Garenne, etc., etc.

## DEUILS

— Les obsèques de M. Henri de Stucké ont eu lieu hier, à dix heures et demie, dans l'église de Croissy, comme nous l'avions annoncé.

De très nombreux amis avaient tenu à accompagner, dans ces circonstances particulièrement douloureuses, le baron et la baronne de Stucké jusqu'au cimetière de Croissy où a eu lieu l'inhumation.

## Nous apprenons la mort :

Du général de division Barbé, du cadre de réserve, commandeur de la Légion d'honneur, décédé, hier, à Paris, à l'âge de soixante-seize ans.

## BIENFAISANCE

— Aujourd'hui samedi, à la Galerie Georges Petit, 8, rue de Sèze, a lieu l'inauguration de l'exposition de documents relatifs aux crimes allemands, organisée par la Ligue " Souvenez-vous ! ". M. J.-L. Breton, secrétaire d'Etat à la Guerre, et le général Dubail, gouverneur de Paris, présideront cette séance, qui sera ouverte par un discours du président de la Ligue, M. Jean Richepin.

— Le comité France-Amérique, qui organise, avec la participation du " Secours de guerre ", la Foire de Saint-Sulpice ", a décidé, vu le grand nombre de rapatriés des pays envahis et la destruction complète des villages libérés, de créer un nouveau comité qui aidera les uns et s'emploiera à relever les ruines trop nombreuses qui s'accumulent.

Ce nouveau comité, le Secours Franco-Américain pour la France dévastée, se compose de : Mrs William Sharp, femme de l'ambassadeur des Etats-Unis, et de M. Hanotaux, présidents d'honneur ; Mrs Charles Prince, présidente ; princesse de Poggio-Suosa, marquise de Gontaut-Saint-Blancard et Mrs Elenor Glyn, vice-présidentes ; Mme de Sincay, secrétaire ; Mrs J. A. Carter, trésorière, et M. Gabriel-Louis Jaray, délégué. Les autres membres sont : Mme Paul Dupuy, Mrs Hubbard, Mme Ernest Mallet, vicomtesse de Gourcuff, comtesse du Luart, princesse Pontatowska et comtesse de Viel-Castel.

La première réunion du comité aura lieu au mois d'octobre.

Prise d'adressez les avis de Naissances, Mariages, Décès, etc., à l'Office des Publications, 24, boulevard Poissonnière. Téléphone Central 54-55. Bureaux : 9 à 6 heures ; dimanches et fêtes, 11 à 12 heures, 5 à 6 heures. Prix spéciaux consentis à nos abonnés.

**MIGRAINES  
NÉVRALGIES  
RHUMATISMES**  
et tous malaises d'un caractère fiévreux sont toujours atténués et souvent guéris par quelques Comprimés

**d'ASPIRINE**  
"USINES du RHÔNE"

pris dans un peu d'eau.

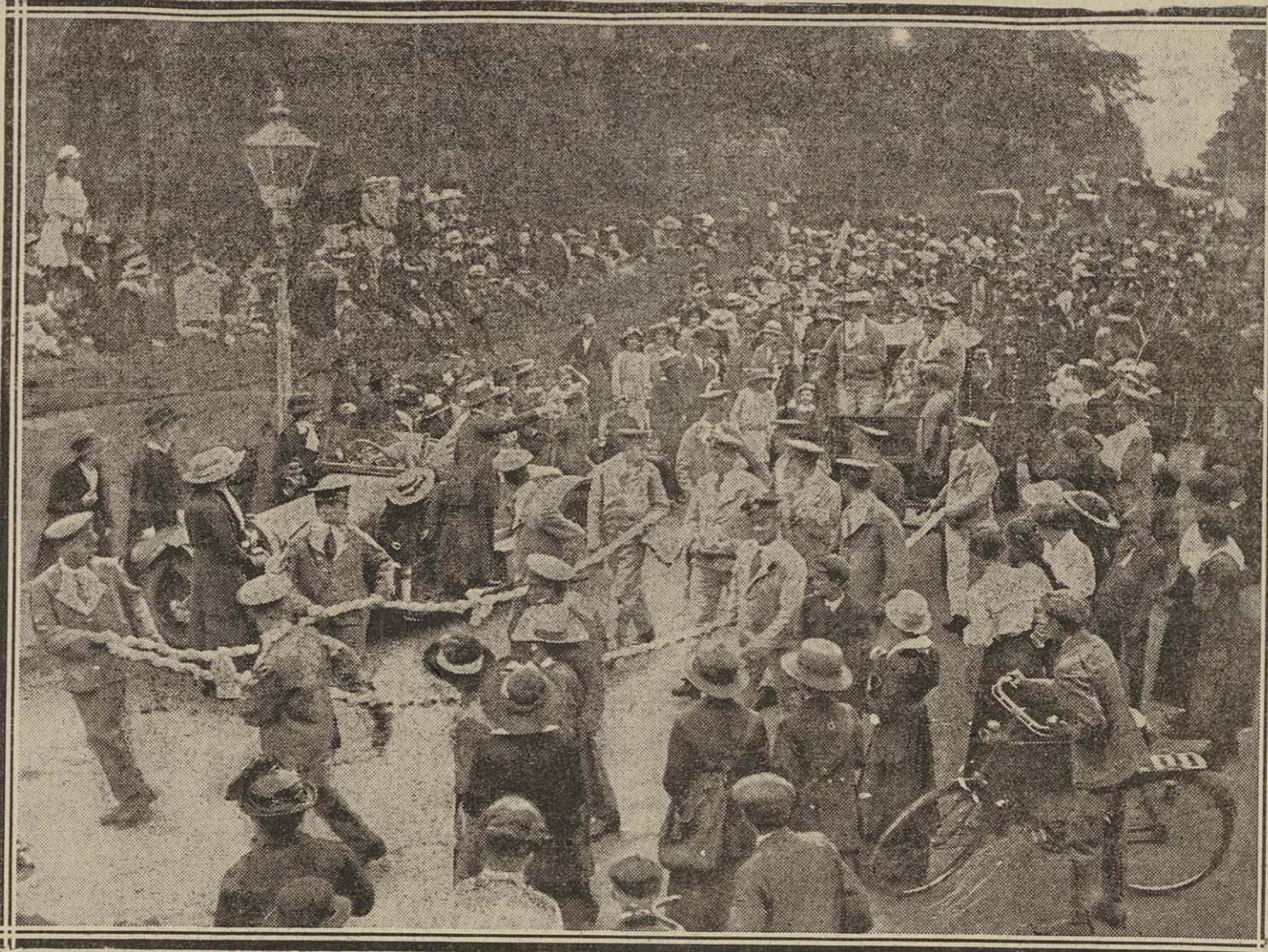
La TUBE de 30 COMPRIMÉS : 1<sup>50</sup>  
En vente dans toutes les Pharmacies.

**ASPIRINE**  
"USINES du RHÔNE"

ON CHERCHE : chariots à 4 roues, des wagonnets avec rails, des chevaux, des conducteurs et des ouvriers pour sablières. Ecr. G. Lebeau, à Bailleul, par Arpajon (Seine-et-Oise).

**PNEUS A CORDES**  
**PALMER**  
"CREATEURS DE LA CHAPE TROIS NERVURES"

26, boulevard de Villiers, Levallois-Perret (Seine)



## DES BLESSÉS TRAINENT LA VOITURE A TRAVERS LES RUES DE BROMLEY

On vient de célébrer à l'église de Bromley, en Angleterre, le mariage de Mlle Irish Ethel Coad, infirmière, avec le major Stanley G. Pond. Les soldats

blessés, invités à la cérémonie, prirent la place des chevaux et trainèrent la voiture des époux à travers les rues de la ville, à la grande joie des passants.

## BLOC-NOTES

— A rentrée des classes est prochaine.

En d'autres temps, la rentrée des classes était une espèce d'événement. Un événement dans l'Université. Un événement dans les familles. Programmes nouveaux, méthodes nouvelles, lancement d'ouvrages... Tout un remue-ménage auquel les amis de la jeunesse et les amateurs d'idées prenaient le plus

— Maintenant, dit avec dignité le voiturier de Trifouillis-les-Oies, j'ai encore quelques clients à charger.

Nos Parisiens ont encore vu ça à Paris : une auto louée en commun ! Ils s'inclinent donc encore.

Mais voici où toute l'horreur de leur situation apparaît, et où il est prouvé qu'un chauffeur du boulevard a tout de même plus de conscience que le voiturier de Trifouillis-les-Oies : savez-vous quels voyageurs ce sinistre voiturier a adjoints à ses clients de Paris, et installés au fond de la voiture ?

Quatre goret ! Quatre goret énormes !

## Un complot...

Le métier de conspirateur nourrit souvent son homme. Cela dans tous les pays, bien que l'on ait quelquefois prétendu que la France était le " verger " de l'Europe. Ils étaient ainsi quelques Russes qui, à Khotovo, " travaillaient " à la restauration du tsarisme. Leur chef, un certain Skakoun, avait toutes les allures sombres et mystérieuses du parfaît conspirateur. Et comme, dans ce pays, la révolution, sans diminuer le nombre des policiers, a considérablement accru celui des dénonciateurs, ses agissements et ceux de ses amis furent dénoncés.

Une enquête fut ouverte : elle a établi que Skakoun et ses acolytes souffriraient à des monarchistes crédules d'importantes sommes d'argent pour les dépeiner en orgies. A tout cela se réduit le grand complot de Khotovo.

Skakoun et ses amis vont, paraît-il, être poursuivis pour escroquerie. Triste fin pour des conspirateurs...

## Les dieux s'en mêlent

Connaissez-vous Obatalla, dieu " des vies lointaines ", et Chango, dieu de la foudre ?

Ces deux idoles du Dahomey viennent de prendre parti dans la guerre mondiale.

Emus, au fond de leurs forêts de palmes, par les récentes victoires des Alliés dans l'Est-Africain, Obatalla et Chango ont manifesté à leurs prêtres leur amitié pour nous.

Chango nous promet l'appui de son tonnerre et Obatalla aperçoit à l'horizon notre mère. « A quoi bon l'orthographe ? »

En conséquence, ces deux divinités, deve nues francophiles, exigent de quotidiennes offrandes de roses ; on sait que la rose, exportée par nous au Dahomey, y est considérée comme l'emblème de notre pays.

Que l'on couronne donc de roses Obatalla et Chango !

## Chaussure économique

A la veille de l'adoption de la chaussure nationale en Italie, un pince-sans-rire qui se proclamait inventeur avait soumis à une femme romaine le projet suivant de chaussure patriotique et bon marché :

« Plongez les pieds dans des bains d'acide chromique, assez fréquents. Traitez de la sorte, la peau humaine acquiert une dureté pareille à celle du cuir de veau et assume aussi une couleur délicatement jannière imitant parfaitement celle des chaussures jannes d'été. »

« Avec ce système, on marche commodément et sans frais. »

« Si on veut obtenir une chaussure de luxe, on peut peindre le long du cou-de-pied une ligne boutonnée ou lacée, en employant une teinture plus sombre, faite de poix et de résine. On peut aussi étailler sur le pied une couche de vernis pour obtenir un brillant merveilleux. »

Ce facétieux inventeur affirmait encore que sa chaussure n'a aucun défaut, mais toutefois il recommandait à ceux qui adopteraient son système de ne pas se laisser marcher sur les pieds !

## Le pouvoir des vers

L'histoire du poète Henri Méril — qui est actuellement poursuivi pour escroquerie au mariage, et qui apaisait la colère de ses dupes en leur déifiant des vers, — nous ramènent en mémoire une petite mésaventure qui arriva au bon Coppée.

L'ancédo, peu connue, vaut d'être tirée de l'oubli.

Coppée reçut un jour la visite d'un petit jeune homme qui lui apportait des vers. Le petit jeune homme était sympathique. Coppée, qui se laissait souvent entraîner par son bon cœur, promit d'emblée son aide au débutant, prononça même le nom d'une revue.

Il ne fut qu'après, lorsque le jeune homme se fut éloigné radieux, que Coppée songea à parcourir le manuscrit.

Hélas ! le pauvre Coppée se saisit le front, du geste qui lui était familier. Il n'y avait rien à faire de ces vers, rien de tout ! Et il avait promis une recommandation. Comment se dégager... ?

Coppée chercha, et il trouva.

Il écrivit au petit jeune homme sympathique une lettre d'excuses en vers... oui en vers ! Elle prit au poète des humbles un après-midi ; mais du moins, songea-t-il, le prophète évincé serait glorieux d'avoir inscrit un poème à son maître.

Coppée ne se trompait point.

Il y a aujourd'hui, quelque part, dans une petite ville du Centre, un aimable substitut qui ne songe plus à faire des vers, mais qui garde précieusement — et sans nulle rançune, — la " lettre-éloge " de Coppée.

## Chose vue

Un poïu, permissionnaire, se présente à neuf heures du soir à une gare — ne la nommons pas — afin de prendre le train militaire pour regagner son dépôt.

Votre permission ne vaut rien, lui dit l'employé, il faudra prendre demain matin l' train civil à vos frais.

Le poïu — quatre chevrons et une blesure — est un peu interloqué. Il sait que sa permission est en règle. D'autre part, il est fort inquiet, car il n'a pas l'argent nécessaire pour le voyage, et il risque d'être puni pour arriver en retard. Se ravisant, il va à un second bureau.

Bon, dit l'employé en apposant le timbre réglementaire. Dépêchez-vous, si vous voulez avoir une bonne place.

Tout est bien qui finit bien. Mais que se sera-t-il arrivé si le pauvre soldat s'était contenté de la première réponse ?

## Confiture sans sucre

Ceci est une recette, une excellente recette de cuisine. Elle date de cent ans, ce qui ne l'empêche pas d'être d'une appétissante actualité.

En ce temps-là, le sucre était cher, comme aujourd'hui. Peut-être n'était-il pas aussi raffiné que nos cérémices, de pulvérisation ou moulinés à meules. — 2<sup>e</sup> Du matériel de laboratoire (appareils et produits chimiques). — 3<sup>e</sup> Une automobile à 3 à 4 places. — Ecrire Baudry, rue Feydeau, 7, Paris.

## THEATRES

Réjane. — Une Revue chez Réjane continue à amuser follement le public et son succès prend des proportions d'un véritable triomphe. Demain dimanche, même spectacle, en matinée et en soirée, avec les créateurs : Vera Sergine, Harry Baer, Parysis, Signoret jeune, Clermont et... Boucrot.

Nouvel-Ambigu. — La dernière représentation du Maître de Forges est fixée à mardi soir, 2 octobre. Jeudi, première représentation du Système D, vaudeville en 3 actes de MM. Pierre Weber, Henry de Gorse et Marcel Guillemaud.

**NOUVEAU-CIRQUE**  
251, rue Saint-Honoré  
AUJOURD'HUI SAMEDI & DEMAIN DIMANCHE  
Matinée et soirée avec un formidable programme

Edouard-VII. — C'est le samedi 6 octobre prochain que le théâtre Edouard-VII reprendra ses séances musicales, de 4 à 6 h.

**BA-TA-CLAN**  
Triomphe indescriptible de  
**MISTINGUETT**  
et de la troupe dans  
LA REVUE " CELLE À MISS... ! ".  
avec M. CHEVALIER  
DEMAIN, MATINÉE

Grand-Guignol. — Mardi soir, 2 octobre, première représentation de : La Grande Epouvante, 3 actes de MM. André de Lorde et Henri Bauche. Le spectacle comprendra, en outre, le Dernier Baiser, de M. Pierre Montrel ; l'Intime, de M. René Wisner, et En Beauté, de MM. Maxime Carel et Lucien Mayrargue.

Cet après-midi : Comédie-Française, 2 h., Andromaque (répét. générale), 2 h., le Ruisseau.

Ce soir : Comédie-Française, 8 h. 15, l'Elévation, Opéra-Comique, 8 h. 30, Marion. Opéra, 8 h. 30, le Ruisseau.

Bouffes-Parisiens, 8 h. 30, l'Illusionniste (Sacha Guitry).

Variétés, 8 h. 15, la Femme de son mari.

Gymnase, 8 h. 30, Petite Reine.

Vaudeville, 8 h. la Revue.

Chatellet, 8 h. mardi, mercre, jeudi, sam., dim., 2 h., jeudi et dim., le Tour du monde en 80 jours.

Palais-Royal, 8 h., Madame et son fils.

Gaîté-Lyrique, 8 h., les Petits Mousquetaires.

Trianon-Lyrique, 8 h., François les Bas-Bleus.

Ambigu, 8 h. 30, le Maître de forges.

Antoine, 8 h. 25, M. Bourdin.

Athénée, 8 h., Mon œuvre.

Grand-Guignol, relâche ; mardi, la Grande Epouvanter.

Michel, 8 h. 30, Plus ça change... .

Th. Réjane, à 8 h. 30, Une Revue chez Réjane.

Renaissance, 8 h. 30. Vous n'avez rien à déclarer !

Sarah-Bernhardt, 8 h., Vautrin.